FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

UN AGRICULTEUR ÉCRASE SON ENFANT AVEC SA MACHINE

Lundi, un agriculteur travaillant dans ses champs en compagnie de son fils de 4 ans à Sougères-en-Puisaye (France), a écrasé celui-ci avec sa machine alors qu'il entamait une manœuvre de recul pour aplanir les mottes de terre. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de l'enfant. Une enquête a été ouverte afin d'en savoir plus sur les circonstances de ce drame. La piste accidentelle est privilégiée.

UN COUP DE POING AU VISAGE POUR LE DERNIER PAPIER WC

La scène s'est produite vendredi dans un supermarché de Gembloux, en Belgique. Geneviève faisait tranquillement ses courses lorsqu'elle a pris le dernier paquet de papiers toilettes. Une femme lui a alors asséné un violent coup de poing au visage et lui a arraché des mains le paquet de papier WC. "Personne n'a bougé! " s'insurge Geneviève.

DÉCOUVERTE DES RESTES D'UNE DISPARUE DEPUIS 2016

Les restes humains d'une fillette de 9 ans disparue depuis mai 2016 ont été retrouvés vendredi à Yeehaw Junction (États-Unis), soit à 220 km de l'endroit où elle a été vue pour la dernière fois. Dans cette affaire, les policiers ont toujours soupçonné Jorge Guerrero-Torres qui louait une chambre chez les parents de la petite Diana Alvarez. Guerrero-Torres avait admis qu'il avait pris des photos obscènes de Diana sur son téléphone et s'être livré à des attouchements sur elle chaque semaine depuis 2015. Il a été condamné en août 2017 à 40 ans de prison fédérale pour possession de pornographie juvénile et a été inculpé pour le meurtre de Diana, même si son corps n'était pas encore retrouvé. "Je préfère apprendre cela que ne pas savoir car, quatre ans sans aucune nouvelle d'elle, c'était horrible ", a expliqué la maman de la fillette.

Rassemblés par JNE

Faits d'ailleurs | Franceville: un mort et des blessés dans un accident

Guy MADJOUPA SANGOUETABA Franceville/Gabon

'N mort, plusieurs blessés dont certains grièvement, et des dégâts matériels considérables. C'est le triste bilan de l'accident de la circulation qui s'est produit dimanche dernier au carrefour de l'hôpital CNSS à Franceville.

D'après les témoignages recueillis sur les lieux du drame, l'accident se serait produit vers 18 heures. Il s'agit d'une collision entre deux véhicules. Une voiture de marque Toyota type V8 roulant dans le sens immeuble Lekori-carrefour du tribunal, et un autre de type RAV4 circulant dans le sens opposé et qui, parvenu à la hauteur du carrefour de la

CNSS, s'est Selon les témoins, la vitesse excessive. la mauvaise appréciation de la distance de sécurité et le refus de priorité seraient à l'origine du drame.

subitement engagé sur la voie en pavés, qui mène vers l'hôtel Poubara. C'est au moment où il traversait la deuxième voie qu'il est entré en collision avec le Tovota V8. La violence du choc a été telle que les

deux automobiles ont été projetées sur une vingtaine de mètres. Bilan: un occupant du RAV4 propulsé hors de la voiture a trouvé la mort sur-le-champ. Sur le plan matériel, les deux véhicules ont été sérieusement endommagés. De même qu'un panneau publicitaire.

Selon les témoins, la vitesse excessive, la mauvaise appréciation de la distance de sécurité et le refus de priorité seraient à l'origine du drame. Il y a exactement un an, dans les mêmes circonstances, un autre accident avait fait deux morts au même endroit.



La scène du drame..

Un couple détourne l'argent des épargnants

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

'N couple de nationalité béninoise, Sadikou Yessoufou et sa compagne Sokenon Kassira, fondateur d'une "banque ambulante", a détourné l'argent que des épargnants leur remettaient quotidiennement, au marché de Mont-Bouët, et qu'ils devaient, plus tard, retirer en fonction de leurs besoins. D'après les renseignements recueillis auprès d'une source proche du dossier, Sadikou Yessoufou avait mis en place, dans le plus grand marché de la capitale, une sorte de microfinance où les membres leur versaient 20 000 francs par jour soit 600 000 francs par mois. Les épargnants devaient, non seulement provisionner régulièrement leurs comptes, mais aussi, lorsqu'ils le voulaient, retirer leurs avoirs en fonction des besoins.

Au mois de janvier dernier, Sokenon et son épouse avaient déjà, en leur possession, 7 millions de francs. De quoi susciter en eux l'idée de rouler les épargnants dans la farine. En effet, le couple va entreprendre des démarches auprès de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI) pour l'obtention des papiers leur permettant de quitter le territoire gabonais. Une fois les documents en leur possession, Sokenon Kassira voyage avec leurs deux enfants, en direction du Bénin. Tandis que son conjoint reste à Libreville, pour vendre leurs biens et percevoir l'argent des épargnants retardataires du mois de janvier avant de quitter, à son tour, le Gabon.

Sauf que plusieurs clients de cette "banque" informelle, qui flairent depuis un certain temps une entourloupe de la part du couple béninois, décident de mener discrètement une enquête pour en savoir davantage sur cette histoire. C'est ainsi qu'ils apprendront que Kassira et les enfants ne sont plus au Gabon, et que Yessoufou s'apprête à leur emboîter le pas. Il n'en fallait pas plus pour que les victimes saisissent la Direction



Sadikou Yessoufou, interpellé par l'antenne anticriminalité de la DGR.

générale des recherches (DGR). Interpellé, puis auditionné en enquête préliminaire, le mis en cause reconnaît que sa conjointe se trouve effectivement au Bénin avec les 7 millions de francs récoltés auprès des épargnants, et que lui-même était sur le point de quitter définitivement le Ga-

Le suspect devrait être présenté cette semaine devant le parquet de Libreville pour la poursuite de la procédure.